



Ottawa, le 3 octobre 1980

NOTICE OF APPROVAL – AVIS D'APPROBATION

**ENREGISTREUR À GRAPHIQUE LINÉAIRE À BANDE UNIVERSEL
CAMILLE BAUER "LINAX 4K4"**

Gamme d'enregistrement de base (obtenue avec câble de raccord enfichable):	0-3 volts c.c.
Enregistrement:	un ou deux stylos, linéaire
Graphique: CBM805442; CBM4K4EX20 mm/h ou CBM805442; CBM4K4EX20 MM	200 mm de largeur, 16 m de longueur 33 jours d'enregistrement
Longueur de diagramme visible:	110 mm
Enregistrement:	Encre bleue ou rouge qui sèche rapidement
	Nomenclature: bleu 668759 rouge 668741
Réserve d'encre:	Suffisante pour au moins six mois de service
Système de mesurage:	Résistance d'entrée $\geq 150 \text{ k}\Omega$ Réglage du zéro et de la déviatiion totale $\pm 5\%$
Reproductibilité:	$\leq 0.2\%$
Temps de réponse:	≤ 5 secondes
Gammes obtenues avec les multiplicateurs V.S. 1000:	0-1 mA; 1-0-1 mA; 0-5 mA; 0-10 mA; 0-100 mV; 50-0-50 mV

.../2

Description

Le devant du boîtier de l'enregistreur, qui peut être fourni avec une ou deux voies de mesure, a 288 mm de largeur sur 192 mm de hauteur. La commande du graphique reçoit un rouleau de papier mesurant 16 mètres. La largeur d'enregistrement du graphique est de 200 mm. Le système de mesurage de compensation utilise un système de prélèvement capacitif, ce qui empêche l'usure et garantit l'exactitude.

Les enregistreurs universels Linax 4K4 reçoivent des multiplicateurs V.S. 1000 et peuvent être équipés de circuits d'alarme (2 contacts au plus par voie). Grâce aux multiplicateurs V.S. 1000 enfichables qui fournissent à l'enregistreur le signal c.c. fondamental allant de 0 à 3 volts, le nombre de gammes de mesure possible est accru.

Le système d'enregistrement est constitué d'un stylo capillaire ayant une pointe en saphir alimentée continuellement par de l'encre provenant d'un réservoir enfichable fourni avec chaque système de mesurage.

Le déplacement du graphique est assuré par un moteur synchrone qui, avec son engrenage, constitue l'organe de commande.

La table d'enregistrement qui comprend un dispositif de prélèvement peut être facilement déposée pour permettre le remplissage du réservoir d'encre. Le bâti de l'enregistreur a la forme d'une fiche à plaquette et lorsqu'il est enlevé, les circuits de mesure restent fermés.

Il faut apporter les modifications suivantes à tous les enregistreurs destinés à être utilisés aux fins de facturation au Canada:

1. Une plaque doit être installée afin d'empêcher que le bâti ne soit retiré du boîtier. Cette plaque doit également recouvrir les vis de réglage du zéro et de la portée de l'enregistreur et doit être retenue par deux vis installées aux fins de blocage du fil de sûreté et de plombage.
2. Un couvercle anti-déflagrant doit protéger les fiches des multiplicateurs VS 1000. Un fil de sûreté traversant les bornes doit empêcher sa dépose.
3. Des vis installées par forage doivent fixer les couvercles arrière au boîtier. Ces trous doivent être traversés par les fils de sûreté et de plombage.
4. Les renseignements suivants doivent être inscrits de façon indélébile et claire sur une ou plusieurs des plaques signalétiques fixées à l'enregistreur de manière à être bien visibles de l'avant, la porte étant fermée:



Consumer and
Corporate Affairs

Consommation et
corporations

Standards

Normes

**NOTICE OF APPROVAL
AVIS D'APPROBATION**

E-170

Ottawa, 25 April 1980

CHARTS MANUFACTURED FOR USE ON CAMILLE BAUER 4K4 RECORDERS

Charts Approved: Chart No. CBM805442; CBM4K4EX20 mm/h
Chart No. CBM805442; CBM4K4EX20MM

Scope of Approval: This approval covers only those charts intended for use on approved Camille Bauer Recorders of the 4K4 type. The charts must bear the chart identification number as indicated above. No. CBM805442-CBM4K4EX20 mm/h is manufactured for Camille Bauer in Switzerland. No. CBM805442-CBM4K4EX20MM is manufactured in Canada for Camille Bauer and bears the Graphic Charts Trademark "G Recording Charts", as well as the chart identification at 100 mm intervals in the chart margin. The chart manufactured in Switzerland is identified at 160 mm intervals in the chart margin.

Approval granted to: George M. Fraser Limited
11 Progress Avenue, Unit 18
Scarborough, Ontario M1P 4S7

J. Armstrong
Acting Chief
Electricity and Gas Division
Legal Metrology Branch

Ref: G 6565-B469
G 6552-58/C18